

Géothermie profonde Projet pilote Haute-Sorne

Prise de position de Pro Natura Jura à la consultation publique

Représenté au sein du Groupe d'accompagnement du projet de géothermie profonde par Mmes Maryse Villars et Marie-Noëlle Lovis, Pro Natura Jura prend position de la manière suivante à la consultation publique.

Groupe d'accompagnement

Nos représentantes, comme elles l'ont déjà exprimé, tiennent à saluer Geo-Energie pour la qualité des échanges dans le cadre du Groupe d'accompagnement. Elles soulignent particulièrement l'état d'esprit constructif, les réponses toujours très détaillées apportées aux questions posées, ainsi que l'entregent et l'ouverture d'esprit des promoteurs du projet.

Geo-Energie a accepté tout au long des débats que Pro Natura Jura ne soit en aucun cas un partenaire, mais bien une organisation conservant son autonomie et ses droits à déposer une éventuelle opposition au projet de géothermie profonde. Sur ces bases, le rôle de chacun a été clarifié et a été bénéfique aux discussions.

Projet de Géothermie profonde

Pro Natura Jura a pleinement conscience du caractère expérimental du projet. Notre organisation a pris bonne note que beaucoup d'inconnues demeurent et que l'avenir du projet dépend de beaucoup de paramètres, géologiques et techniques notamment.

Introduction

Considérant notre champ d'activités, notre section cantonale n'a pris position que sur les aspects environnementaux de ce projet. C'est-à-dire :

- a. aspects nature : épargner les biotopes et les espèces, minimiser les impacts sur la faune, la flore, le cours d'eau
- b. aspects paysagers : minimiser l'emprise des installations futures dans le paysage.
- c. aspects pollutions : prendre en compte les risques sur les sols, l'eau, l'air.

Nous sommes sensibles aux aspects portant sur la qualité de vie des citoyens, sismicité, bruit, et nous comprenons le souci des habitants proches de la future centrale, mais dans ce document nous ne prendrons pas position sur ces domaines qui ne font pas partie de nos compétences environnementales.

Pollution

A l'occasion des sondages effectués sur la parcelle concernée par le projet, il a été mis en évidence une pollution beaucoup plus grande que celle imaginée. Notre organisation est inquiète face à cette situation.

Nous souhaitons savoir quelles mesures seront mises en place pour dépolluer le site et qui en aura la responsabilité. Le cas échéant, quelles seront les techniques de dépollution, où et comment seront stockés les éventuels déblais ?

Nos inquiétudes demeurent par rapport à la construction de la plate-forme de forage et les risques réels d'infiltration des hydrocarbures dans le sol et la nappe phréatique.

Nous constatons qu'à ce jour, le Géoportail n'indique aucune pollution sur tout le secteur concerné par la nappe d'hydrocarbures révélée par les sondages et ceci nous préoccupe grandement.

Tabeillon

Comme le stipule le Rapport d'impact sur l'environnement mis en consultation le 12 mai 2014, « Geo-Energie Suisse s'est engagé auprès des associations de protection de la nature à participer à la réalisation d'une compensation écologique hors site. La mise en œuvre sera précisée en temps opportun ».

Nous demandons qu'un engagement écrit — convention — soit élaboré entre les parties afin de définir les termes et le type de la compensation écologique. Nous sommes certains que Geo-Energie aura à cœur de tenir ses engagements et d'en définir les détails avec les ONG présentes aux discussions.

Notre association ne cache pas ses inquiétudes pour l'environnement quant à l'utilisation des eaux du Tabeillon. Considérant l'impact que pourrait subir ce ruisseau dans le cadre de ce projet, il nous paraît intéressant d'effectuer un inventaire détaillé sur cet écosystème avant le début des travaux. Ce travail permettrait également d'en suivre l'évolution tout au long de ce projet.

Nous avons pris bonne note de l'installation d'appareils de mesure des débits au niveau de la future prise d'eau.

Pour les raisons évoquées ci-dessus nous estimons que le Tabeillon et ses affluents doivent prioritairement bénéficier des futures mesures de revitalisation - renaturation. Nous nous référons à la Planification de revitalisation des cours d'eau pour les 20 prochaines années récemment mise en consultation par le Canton du Jura et qui précise que « toute revitalisation du Tabeillon serait profitable ».

Il nous paraîtrait judicieux d'assurer des zones favorables aux amphibiens et de réfléchir aux connexions des milieux humides.

Déchets et gestion des déchets

Pro Natura Jura reste préoccupée par la gestion des déchets et leur stockage. Ceci tout particulièrement en cas de présence dans les boues de substances radioactives ou nocives.

Utilisation de produits de chimiques

Notre organisation s'interroge et fait part de ses soucis quant aux produits chimiques et aux additifs qui pourraient être utilisés lors de la phase de forage. Dans les discussions au sein du groupe d'accompagnement, nous avons compris que les produits prévus seraient moins nocifs. Or à la lecture des documents en consultation il s'avère pourtant qu'une gamme variée et large de produits est envisagée.

La présence de baryte dans la liste des produits potentiels est particulièrement inquiétante.

Nous faisons également part de nos inquiétudes concernant les produits anti-corrosion nécessaires durant l'installation et le fonctionnement de la centrale.

Nous sommes très préoccupés par les éventuels impacts sur les sols, les eaux, la nappe phréatique, par la pollution des boues et leur mise en décharge, etc.

Mme Bachmann d'Helvetia Nostra avait demandé que le choix des additifs et produits chimiques soit clairement limité dans les documents d'offres à l'intention des entreprises. Qu'en sera-t-il ? Comment Geo-Energie va-t-il procéder à ce sujet ? Que peut faire le Canton du Jura afin de limiter l'utilisation de substances potentiellement dangereuses et polluantes ?

Plantation d'arbustes, arbres et flore

Pro Natura Jura insiste pour que toutes les plantations prévues sur la parcelle soient des espèces indigènes. Sur les parties enherbées, nous recommandons de favoriser les prairies fleuries fauchées tardivement et de renoncer aux surfaces engazonnées. Sur l'ensemble de la parcelle nous demandons que soient privilégiées dans tous les cas les milieux perméables.

Pollution lumineuse

Nous relevons le fait que l'impact lumineux — important pendant la phase de forage — a été pris en compte. Nous espérons que les mesures sont suffisantes pour éviter une trop forte pollution lumineuse au cours de la nuit et un impact négatif sur la faune.

Batraciens et petite faune

Nous relevons avec satisfaction que la protection des batraciens et de la petite faune a été prise en compte sur le site.

Exigences de l'étude d'impact – suivi des mesures

Notre organisation constate que, malheureusement, le suivi des exigences des études d'impact n'est souvent pas idéal dans notre Canton. Le manque de temps des collaborateurs de l'Office de l'Environnement est souvent évoqué.

Il nous apparaît très important dans ce type de projet de nous assurer d'un suivi intransigent des exigences des études d'impact. Nous demandons donc qui sera chargé de la surveillance des mesures liées aux exigences de l'étude d'impact ? Quel spécialiste nature sera mandaté ?

Economies d'énergie

Si nous sommes intéressés à cette nouvelle forme de production d'énergie, nous rappelons toutefois nos demandes incessantes pour que les autorités tant cantonales que communales prennent toutes les mesures urgentes et utiles pour procéder à des économies d'énergie.

Valorisation des installations

Bien qu'ayant conscience que la température de l'eau pompée sera déterminante pour l'avenir de ce projet, nous espérons que les autorités mettront tout en œuvre afin que le chauffage à distance puisse être exploité en parallèle à la production électrique.

De plus, si la température escomptée n'était pas au rendez-vous et ne permettait pas la production d'électricité, il nous semble nécessaire que les autorités s'engagent fermement aujourd'hui à utiliser le forage pour le chauffage à distance. Nous rappelons que le chauffage est un secteur particulièrement énergivore.

Avenir du groupe d'accompagnement

Nous prenons note que le groupe d'accompagnement est appelé à évoluer. L'avenir de ce groupe n'est cependant à ce jour pas clairement défini.

S'il devait, comme nous l'avons déjà entendu, aller dans le sens de la promotion de la géothermie profonde, nous ne pourrions plus y participer car ceci ne fait pas partie de notre champ de compétences.

Nous sommes attentifs à ce qu'il soit donné des garanties à la population concernant le suivi de ce projet et sa réalisation. Nous considérons que les autorités cantonales et communales doivent jouer leur rôle important de surveillance, et que cette responsabilité dépasserait largement un simple groupe d'accompagnement.

Nous demandons à ce que cette responsabilité de surveillance du projet et des installations futures de géothermie profonde en Haute Sorne incombe au canton du Jura et à la commune de Haute Sorne, encadrés d'experts neutres et indépendants choisis en concertation avec l'ensemble des partenaires actuels.

Nous estimons qu'alors la coordination et l'information entre les promoteurs, l'organe de surveillance, les experts et la population pourrait se faire selon des modalités déjà pratiquées dans le canton :

- a. Il pourrait s'agir d'une commission de suivi selon le modèle de la Commission d'Information de la décharge de Bonfol, qui est informée précisément et régulièrement et qui peut poser des questions et ainsi intervenir.
- b. Il pourrait s'agir de la désignation d'un expert reconnu pour sa neutralité, ses compétences et son objectivité, selon le modèle du suivi du projet du Mont-Terri par Marcos Buser.

Bassecourt, Chevenez, le 19 juin 2014

Jacques Villars
Président
Pro Natura Jura

Marie-Noëlle Lovis
groupe d'accompagnement
Membre du comité
Pro Natura Jura

Maryse Villars
groupe d'accompagnement